

De quatre heures à quatre heures et demie, la collation et la récréation.

De quatre heures et demie à six heures, l'étude.

De six heures à six heures et demie, le chapelet et une lecture de piété.

De six heures et demie à huit heures, le souper et la récréation.

De huit heures à neuf heures, la prière du soir et l'étude.

Remarques.—1o. En été, le lever a lieu à cinq heures, et l'étude commence à cinq heures et demie, pour finir à sept. 2o. Les plus jeunes élèves se couchent immédiatement après la prière du soir, durant toute l'année.



UNIFORME, &c.

Les pensionnaires ne doivent jamais paraître hors des dortoirs sans l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Lorsqu'ils sortent du Séminaire, ils doivent de plus être couverts d'une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. En hiver, le